

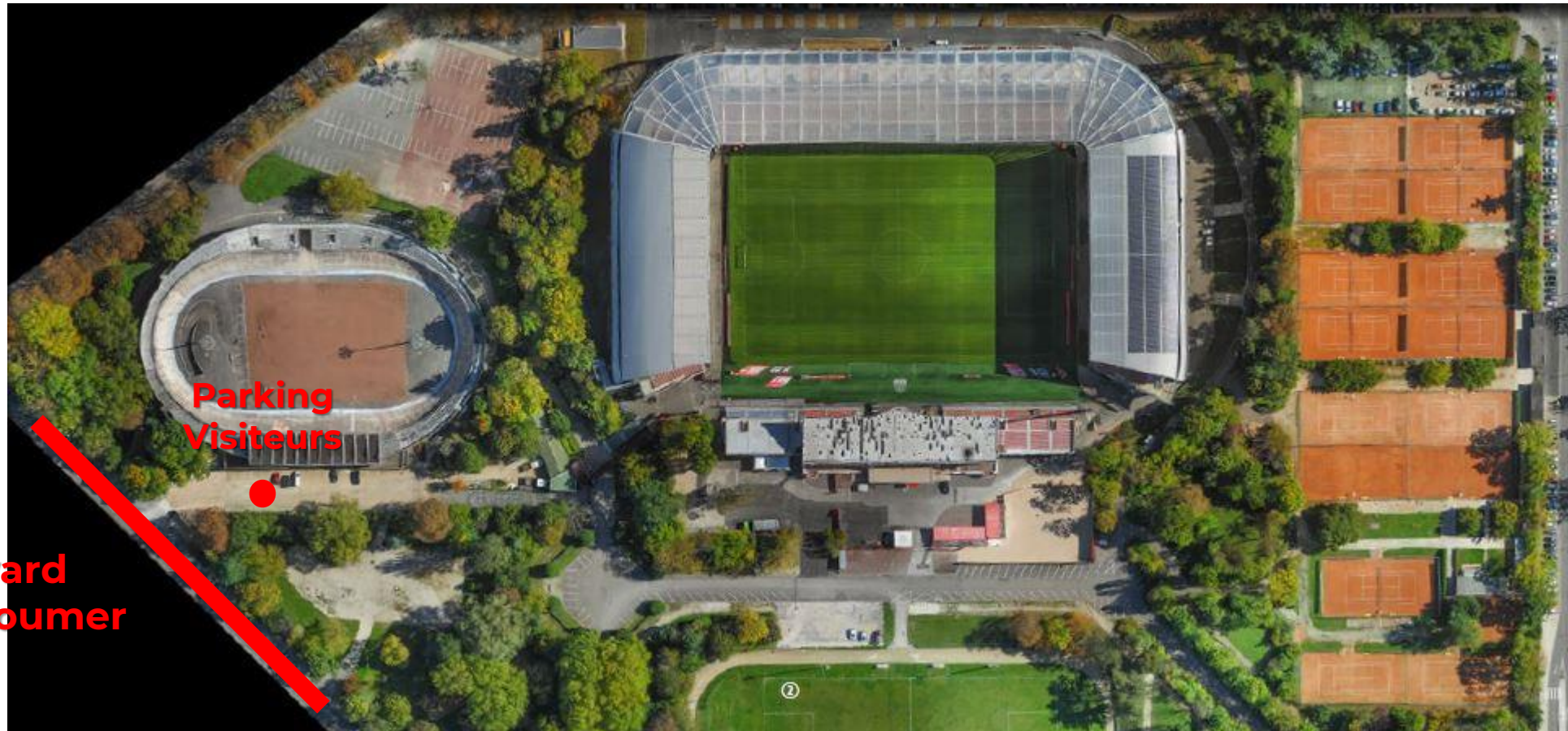


ACCUEIL DES SUPPORTERS VISITEURS

BIENVENUE À GASTON GÉRARD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

PLAN DE MASSE



Parking
Visiteurs

Boulevard
Paul Doumer

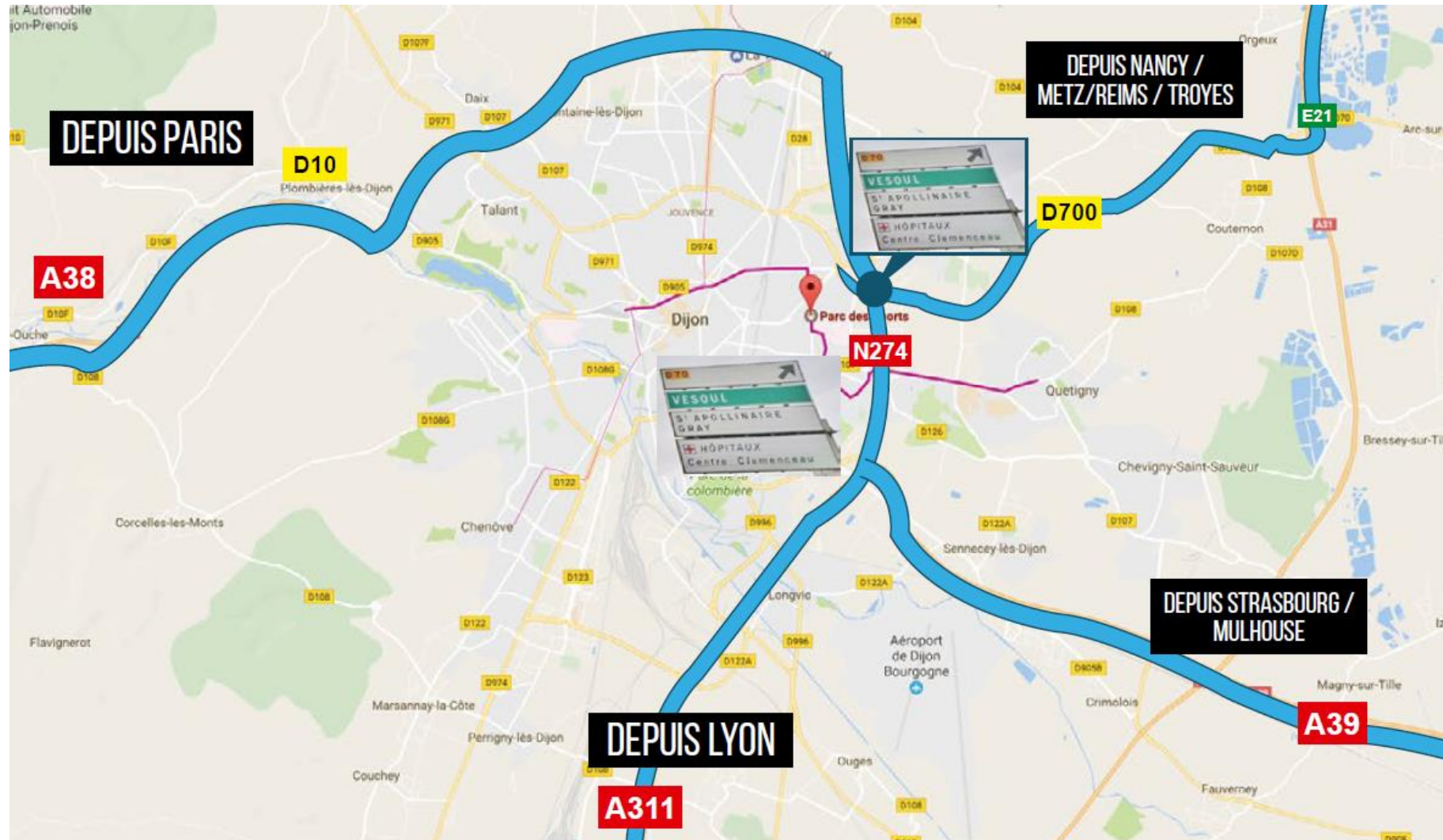
PRÉSENTATION GÉNÉRALE

PLAN DE MASSE



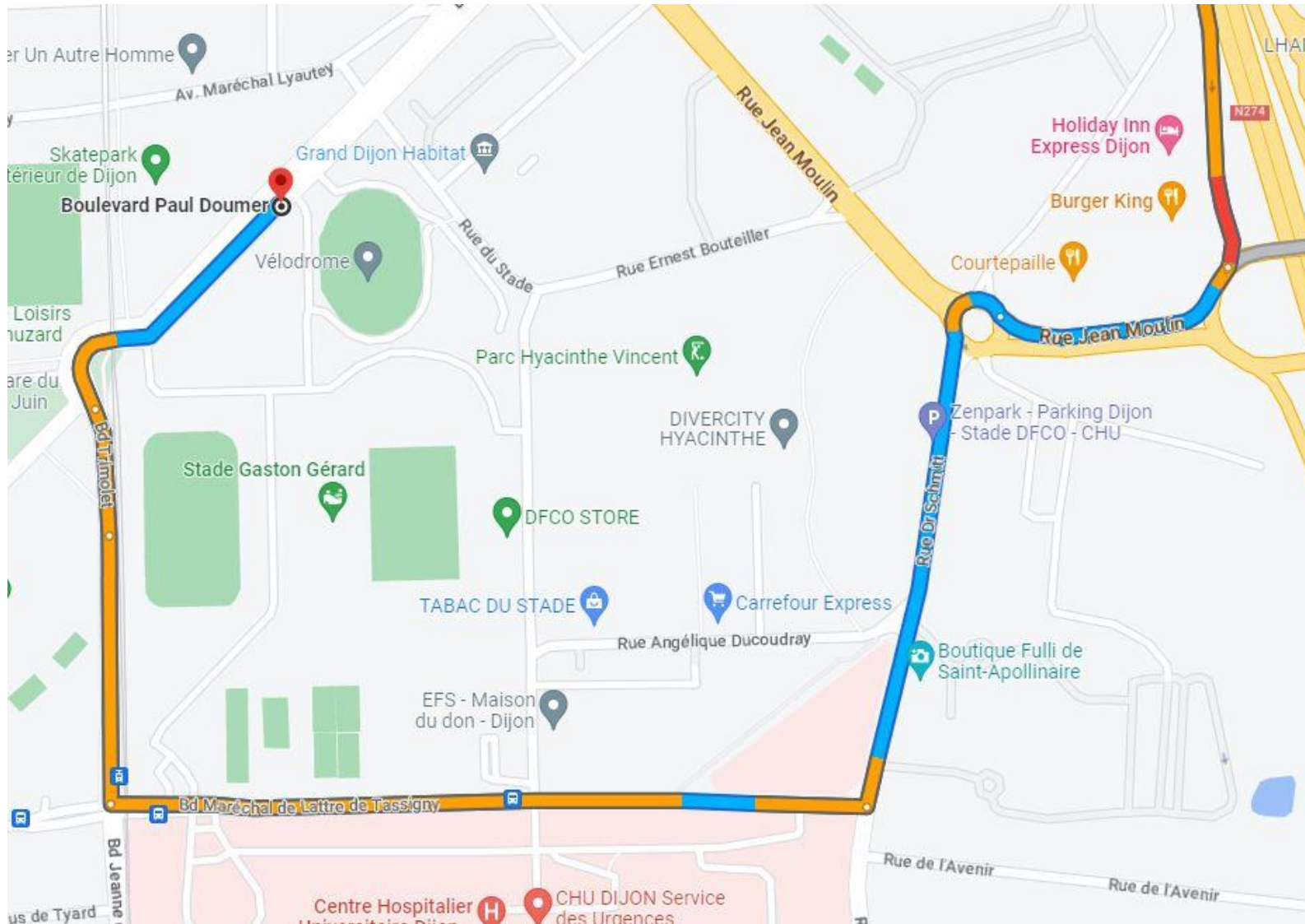
PRÉSENTATION GÉNÉRALE

ACCÈS VÉHICULES



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

ACCÈS VÉHICULES





BILLETTERIE



Pour vos supporters, nous vous proposons de définir un tarif de 5€ en tribune visiteurs.

La capacité de cette dernière est de 758 places.

Sur place au guichet visiteurs, paiement en CB ou en espèces.

CHEMINEMENT STADE

PARKING SUPPORTERS ADVERSES



Stationnement pour 10 bus max, ou environ 50 places de parking individuelles.

CHEMINEMENT STADE

GUICHET SUPPORTERS ADVERSES



CHEMINEMENT STADE

ENTRÉE STADE



1. Point de contrôle / palpation



2. Passerelle d'accès à la tribune



3. Entrée de la tribune



CHEMINEMENT STADE

TRIBUNE



L'espace comprend 758 places assises non numérotées. Il est situé côté TRIBUNE DORAS (Ouest).



SERVICES

BUVETTE & WC



L'espace comporte une zone sanitaire située sous la tribune Nord.

Une buvette est entièrement dédiée à vos supporters. La carte bleue (CB) est l'unique moyen de paiement accepté à la buvette, aucun paiement en espèce n'est accepté. Merci de prévenir vos supporters afin d'éviter tout problème.



CONTRÔLE DE SÉCURITÉ

OBJETS INTERDITS



OBJETS INTERDITS PROHIBITED ARTICLES



Articles pyrotechniques et matériels explosifs
Pyrotechnics and explosive materials



Banderoles : messages injurieux,
politiques, idéologiques,
philosophiques, publicitaires, racistes
ou xénophobes



Pointeurs laser
Laser Pointers



Hampes rigides,
fagots de drapeaux
Flagpoles



Bouteilles - Contenants à bouchon - Verres - Canettes -
Bottles - Cork containers - Glasses - Cans



Armes
Weapons



Outils
Tools



Vuvuzelas



Animaux
Animals



Casques
Helmets



Chaussures de sécurité
Safety Footwears

Toute tentative d'introduction de stupéfiants, d'engins pyrotechniques, d'alcool, d'armes ou d'autres objets dangereux fera l'objet d'une interpellation et mise à disposition des forces de l'ordre

Le matériel d'animation est autorisé sous réserve d'une demande préalable au DFCO et et du respect de la réglementation

Tout objet dangereux saisi sera mis aux déchets

Pour les objets interdits non dangereux, ils pourront être récupérés auprès des ADS au niveau de la zone de palpation



Bon match à Gaston Gérard !